

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnement	tale
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
	1. Intitulé du projet	
Réaménagement du parking Jules Verne s	sur le territoire communal de La Wantzenau	
2. Identification d	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou	des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	Commune de La Wantzenau	
Nom, prénom et qualité de la personne	Madame le Maire - Michèle KANNENGIES	FR
habilitée à représenter la personne morale	madame to Maire Timeriere With Telegraph	7E11
RCS / SIRET 2 1 6 7 0 5 1	9 4 Forme juridi	que COMMUNE
	- Tomic jonal	que comment
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligat	oire n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	ou des seuils et critères annexé à l'article	R. 122-2 du code de l'environnement et
	dimensionnement correspondant du proj	iet
N° de catégorie et sous-catégorie		d des seuils et critères de la catégorie
rubrique 41 - a)	aires de stationnement ouvertes au public	do FO unités au plus
Tablique 41 a)	alles de stationnement ouvertes au public	. de 30 diffres ou plus.
	5	
AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formu		
4.1 Nature du projet, y compris les évent		. To Torriolanc
Le projet consiste à réaménager l'espace d		on de 16 mètres de profondeur vers le Sud
par rapport à l'emprise actuelle, permettan		
Le projet prévoit ainsi :		
- La création de 19 places supplémentaires	passant de 95 places existantes à 116 place	es dans le projet
- La création d'une piste cyclable reliant l'es - La plantation d'une vingtaine d'arbres sur		
- La suppression de la haie de thuyas dépéi		
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	and a projet	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste à réaménager l'espace de stationnement existant, Parking Jules Verne, en prévoyant une amélioration des circulations et en répondant à des besoins supplémentaires de places.

L'espace de stationnement actuel propose 95 places et le réaménagement proposera 116 places de stationnement, soit 19 places supplémentaires dont 5 destinées à la dépose-minute et 3 places pour les Personnes à Mobilité Réduite. Le projet de réaménagement engendre la réorganisation des circulations sur le parking avec une extension d'environ 12 mètres

de large sur 80 m de profondeur permettant également la création d'une piste cyclable vers la nouvelle école.

Le nouvel aménagement engendre l'abattage de la haie de thuya dépérissements existante en limite Sud de l'espace actuel, mais prévoit la plantation d'environ 20 arbres sur le nouveau parking. Le projet prévoit la réorganisation des circulations des véhicules légers et des cycles.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux de réaménagement de l'espace de stationnement sont prévus pendant la période de vacances scolaires afin de limiter les contraintes envers les usagers et de permettre l'avancement des travaux sans remise en cause du fonctionnement des activités sportives et culturelles de la commune.

Ces travaux consistent à réorganiser la totalité de l'emprise actuelle et à l'étendre de 960 m² environ.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois le parking réaménagé, la circulation des véhicules se fera en sens unique pour éviter les difficultés de croisement des véhicules. le projet aura également permis la mise en place d'une piste cyclable depuis la prolongation de la rue des vergers jusqu'à la nouvelle école communale.

Le projet permettra la dépose-minute à proximité immédiate des équipements publics.

l'éclairage de ces espace sera optimisé en cohérence entre les besoins et la consommation des équipements mis en place. La plantation d'arbres est prévue pour participer au confort estival de l'espace.

Le revêtement prévu pour les espaces de circulation est de l'enrobé alors que les places de stationnement seront en revêtement perméable, à l'exception des places PMR.

Le projet prévoit également la mise en place de gaines techniques pour des bornes de recharge électrique.

La décision de l'autorité environne		ier(s) d'autoris	ation(s).
4.5 Dimensions et caractéristiques d	u projet et superficie globale de l'opéra	lion - préciser le	es unités de mesure utilisées
Gra	ndeurs caractéristiques		Valeur(s)
Emprise actuelle Emprise avec l'extension Nombre de places existantes Nombre de places après le projet Linéaire de pistes cyclables créé			3680 m ² 4640 m ² 96 places 115 places 120 mètres linéaires
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques ¹	long 48°66	6 · 24 · 6 Lat. 7 · 83 · 36 · 2
d'implantation Commune de La Wantzenau Parking Jules Verne Rue des vergers	Pour les catégories 5° a), 6° a), ket c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34° 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:), , Long °	_'"_ Lat°'_"_
l.7 S'agit-il d'une modification/exter	Joignez à votre demande les ann sion d'une installation ou d'un ouvrag ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d	re existant ?	Oui X Non
4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été au	projet et		

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	Le parking existant est situé en limite de ZNIEFF de type II. Ancien lit majeur du Rhin de Strasbourg à Lauterbourg.
En zone de montagne ?		×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		×	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		\boxtimes	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?	O Division in the state of the	X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements \times d'eau ? Si oui, dans quel milieu? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications |X|prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire \times en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il |X|susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 de présent formulaire ?	e J	×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		×	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	×	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	
	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		×	
approuves	?			ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non X Si oui, décriv	ez lesc	quelles	
	nces du projet identifié			t-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet va modifier les quantités d'eaux pluviales infiltrées directement dans la mesure où les places réaménagées seront perméables. Le volume restitué au réseau sera donc réduit par rapport au volume actuel.

L'éclairage mis en place respectera l'arrêté du 27 décembre 2018 sur les émissions lumineuses et sera donc plus économe et plus adapté que l'éclairage actuel.

La haie de thuyas dépérissants existante va être remplacée par la plantation de nouveaux arbres d'alignement qui participeront au confort estival de l'espace de stationnement.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de la sensibilité environnementale du site de projet, en raison de sa situation en espace déjà aménagé, et en lien avec les améliorations que celui-ci apporte au site actuel, il ne nous semble pas nécessaire de procéder à une évaluation environnementale du projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	\boxtimes
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	\boxtimes
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent Objet 9. Engagement et signature Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus Fait à La Wantzenau Ie. 12 avuil 2021 Michèle KANNENGIESER Maire

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire